

## PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE DU 12 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le 12 février à 9h30 se sont réunis les délégués des communes du SIRTOM de la Région d'Artenay, en Assemblée Générale.

Le quorum étant atteint, le président remercie les présents et ouvre la séance à 9h38.

### ORDRE DU JOUR :

- Compte rendu de l'assemblée générale précédente
- Rapport sur les orientations budgétaires (rob)
- Mise à jour du tableau des effectifs
- Affaires diverses

#### 1. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE

Le compte rendu de l'assemblée précédente n'appelle pas d'observation et est adopté à l'unanimité.

#### 2. RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES (ROB)

Le ROB constitue une étape impérative avant l'adoption du budget primitif dans toutes les collectivités de 3 500 habitants et plus ainsi que les EPCI qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Le Décret n°2016-841 du 24 juin 2016 apporte des informations quant au contenu, aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire.

Le débat d'orientation budgétaire doit faire l'objet d'un rapport conformément aux articles L.2312-1, L.3312-1 et L.5211-36 du CGCT.

Ce rapport doit comporter :

- les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement et investissement. Sont notamment précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de fiscalité, de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre la collectivité et le groupement dont elle est membre.

Etant donné que le débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif il ne peut pas être organisé au cours de la même séance que l'examen du budget primitif.

Monsieur le Président présente à l'Assemblée Générale l'analyse financière du syndicat ainsi que les perspectives pour l'année 2026 (participation au Syndicat de traitement B.G.V, le maintien de la pression fiscale de la TEOM, investissements envisagés...).

L'assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- Prend acte des données, contextes et perspectives et débat sur les orientations budgétaires afin de gérer au mieux les intérêts du syndicat.

#### 3. MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Président précise aux membres de l'Assemblée Général qu'avant le vote du budget il est préférable de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs au 01/03/2026 :

CATEGORIE	GRADE	FONCTIONS	STATUT	DUREE HEBDO
C	Adjoint Administratif principal de 1ere classe	Secrétaire	titulaire	temps complet
B	Technicien	Ambassadeur du tri	titulaire	temps complet
C	Adjoint technique	Ambassadeur du tri	contractuel	temps complet

**L'assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **APPROUVE le tableau des effectifs au 01/03/2026, tenant compte des effectifs de postes détaillés ci-dessus.**

#### **4. DIVERS**

- Nouvel ambassadeur du tri
- Les visites du centre de tri : les 25 février et 6 mars sont complètes.
- Incendie à la déchetterie de Neuville aux Bois, le local DDS (déchets dangereux) a pris feu le 7 février au soir. Des travaux seront donc à prévoir.

Clôture de la séance à 10h50

### **PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE PREVUE**

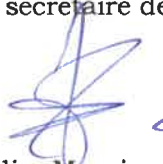
**LE 12 MARS 2026**

Le Président du SIRTOMRA,



Jean-Louis Richard

La secrétaire de séance,



Didier Marois